**QUESTIONS FRÉQUENTES ET RÉPONSES**

**1) JE SOUHAITE ME RENSEIGNER SUR L'AVANCEMENT DE MON DOSSIER.**

APRÈS AVOIR UTILISÉ L'APPLICATION DU MINISTÈRE "SUIVI DE DOSSIER PAYS TIERS", ET SI VOTRE QUESTION N'A PAS ÉTÉ RÉPONDUE, VOUS DEVEZ ENVOYER UN COURRIEL À L'ADRESSE E-MAIL [dam\_a\_info@attica.gr](mailto:dam_a_info@attica.gr)

**2) COMMENT PUIS-JE SOUMETTRE UNE DEMANDE DE PERMIS DE SÉJOUR?**

LA SOUMISSION DES DEMANDES DE **DÉLIVRANCE/RENOUVELLEMENT DE PERMIS DE SÉJOUR** SE FAIT EXCLUSIVEMENT VIA L'APPLICATION ÉLECTRONIQUE **<https://applications.migration.gov.gr/metanasteusi/>**

**3) J'AI SOUMIS UNE DEMANDE ÉLECTRONIQUE DE PERMIS DE SÉJOUR. COMMENT PUIS-JE PRENDRE UN RENDEZ-VOUS POUR LA COLLECTE DES DONNÉES BIOMÉTRIQUES?**

LES RENDEZ-VOUS SONT ORGANISÉS PAR LE SERVICE. VOUS ATTENDREZ DE RECEVOIR UNE INVITATION RESPECTIVE.

**4) JE N'AI PAS ASSISTÉ AU PREMIER RENDEZ-VOUS POUR LA COLLECTE DES DONNÉES BIOMÉTRIQUES. QUE DOIS-JE FAIRE?**

VOUS DEVREZ ENVOYER UN COURRIEL À L’ADRESSE E-MAIL [dam\_a\_info@attica.gr](mailto:dam_a_info@attica.gr) POUR PRENDRE UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS.

**5) JE N'ARRIVE PAS À COMPLÉTER LE PROCESSUS D'INSCRIPTION SUR LA PLATEFORME ÉLECTRONIQUE / JE N'ARRIVE PAS À COMPLÉTER LA SOUMISSION ÉLECTRONIQUE DE LA DEMANDE DE RENOUVELLEMENT/DÉLIVRANCE.**

POUR UNE MEILLEURE ASSISTANCE ET SUPPORT AUX UTILISATEURS DE L'APPLICATION, UN SERVICE D'ASSISTANCE (SUPPORT CENTER) EST DISPONIBLE. LES UTILISATEURS PEUVENT CONTACTER LE SERVICE PAR COURRIEL À : [e-rvsupport@migration.gov.gr](mailto:e-rvsupport@migration.gov.gr)

**6) MON PERMIS EST PRÊT. COMMENT PUIS-JE LE RÉCUPÉRER?**

PAR RENDEZ-VOUS VIA LA PLATEFORME ÉLECTRONIQUE: [https://applications.migration.gov.gr/.](https://applications.migration.gov.gr/)

POUR LE RETRAIT DU PERMIS DE SÉJOUR, UN PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ EST REQUIS, QUI DOIT ÊTRE PRÉALABLEMENT DECLARÉ DANS NOTRE SERVICE.

**7) UNE DÉCISION DE REJET/RÉVOCATION A ÉTÉ ÉMISE. COMMENT PUIS-JE LA RECEVOIR?**

LES DÉCISIONS SONT ENVOYÉES SOIT PAR LETTRE RECOMMANDÉE À L'ADRESSE DE RÉSIDENCE DÉCLARÉE, SOIT PAR COURRIEL.

**8) COMMENT PUIS-JE DÉPOSER UNE DEMANDE DE RÉVISION / UNE DEMANDE DE PROLONGATION DE LA DATE DE DÉPART VOLONTAIRE?**

VOUS POUVEZ L'ENVOYER EXCLUSIVEMENT PAR COURRIER RECOMMANDÉ OU PAR COURSIER À L'ADRESSE SALAMINIAS 2 & PETROU RALLI, ATHÈNES, CODE POSTAL 11855.

**9) J'AI CHANGÉ DE PASSEPORT. DOIS-JE LE DÉCLARER?**

SI VOUS ÊTES TITULAIRE D'UN PERMIS DE SÉJOUR VALIDE, CELA N'EST PAS NÉCESSAIRE. VOUS LE DÉCLAREREZ LORS DU RENOUVELLEMENT DE VOTRE PERMIS DE SÉJOUR.

**10) J'AI CHANGÉ D'ADRESSE / J'AI CHANGÉ D'ÉTAT CIVIL (NAISSANCE D'UN ENFANT, MARIAGE, DIVORCE). COMMENT PUIS-JE LE DÉCLARER?**

VOUS ENVERREZ UNE LETTRE RECOMMANDÉE PAR LA POSTE OU PAR UN SERVICE DE COURSIER À NOTRE SERVICE. ADRESSE DU SERVICE: PETROU RALLI ET SALAMINIAS 2, CODE POSTAL 11855 ATHÈNES.

**11) QUELLES SONT LES PIECES JUSTIFICATIVES QUE JE DOIS FOURNIR POUR LA DÉCLARATION DE CHANGEMENT D'ADRESSE?**

VOUS DEVEZ ENVOYER LES DOCUMENTS SUIVANTS DANS **LES DEUX MOIS SUIVANTS**:

DANS LE CAS DE LOCATION D'UN LOGEMENT: Déclaration définitive des informations de location immobilière acceptée à la fois par le locataire et le bailleur

DANS LE CAS DE RÉSIDENCE DANS UNE MAISON PRIVÉE: Déclaration des biens immobiliers (E9) de l'année en cours

DANS LE CAS D’ACCUEIL: Déclaration définitive des informations de location immobilière de la personne qui vous héberge, avec acceptation à la fois du locataire et du bailleur, ou Déclaration des biens immobiliers (E9) de l'année en cours de la personne qui vous héberge dans une résidence privée, ainsi que des documents prouvant que le bien immobilier est votre résidence permanente, tels que les factures d'électricité, de téléphonie, avis d’imposition, et tout autre document officiel

**12) QUE DOIS-JE FOURNIR POUR LA DÉCLARATION DE MODIFICATION D'ÉTAT CIVIL (mariage/partenariat, dissolution de mariage/partenariat, naissance d'un enfant, etc.)?**

VOUS ENVERREZ **DANS LES DEUX MOIS** L'ACTE CIVIL RESPECTIF AVEC L'ENREGISTREMENT DU CHANGEMENT.

**13) J'AI OBTENU LA NATIONALITÉ GRECQUE. QUE DOIS-JE FAIRE AVEC MON PERMIS DE SÉJOUR?**

SI VOUS AVEZ UN PERMIS DE SÉJOUR DE NOUVEAU TYPE (DOCUMENT DISTINCT) QUI A ÉTÉ DÉLIVRÉ PAR NOTRE SERVICE, VOUS DEVEZ ENVOYER LES DOCUMENTS SUIVANTS PAR COURRIER RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION PAR LA POSTE OU PAR UN SERVICE DE COURSIER À L'ADRESSE DE NOTRE SERVICE: PETROU RALLI ET SALAMINIAS 2, CODE POSTAL 11855, ATHÈNES.

- l'original du permis de séjour de nouveau type (document distinct)

- la photocopie de la décision d'acquisition de la nationalité grecque

- la photocopie de la première page de votre passeport

- la photocopie de l'acte de naissance délivré par la mairie dans laquelle vous êtes enregistré(e)

***Dans le cas où vous possédez un permis de séjour en vignette, une photocopie de celui-ci doit être envoyée.***

1. **JE SOUHAITE ANNULER LA DEMANDE DE PERMIS QUE J'AI DÉPOSÉE. QUE DOIS-JE FAIRE ?**

VOUS DEVEZ ENVOYER UNE LETTRE RECOMMENDÉE PAR LA POSTE OU UN SERVICE DE COURSIER À NOTRE BUREAU (ADRESSE POSTALE : 2 P.RALLIS ET SALAMINIAS, 11855, ATHÈNES). VOUS DEVEZ INCLURE UNE ATTESTATION SIGNÉE DE RENONCIATION À VOTRE DEMANDE, UNE COPIE DE VOTRE PASSPORT AVEC VOS COORDONNÉES ET UNE PREUVE DE DÉPÔT DE LA DEMANDE ORIGINALE.